



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

NF Biocombustibles solides

La filière des biocombustibles solides connaît un nouveau développement sous l'impulsion de la demande pour le chauffage dit « durable » et de l'augmentation du prix des sources d'énergies fossiles.

Pour répondre à ces attentes, l'Institut technologique FCBA en partenariat avec AFNOR Certification a développé la marque globale NF Biocombustibles solides qui regroupe :

- NF Bois de chauffage
- NF Granulés biocombustibles
- NF Charbon de bois et briquettes de charbon de bois
- NF Briquettes

Pour le consommateur, une qualité reconnue est une qualité prouvée. Cette preuve ne peut pas être apportée par une auto déclaration du producteur ni par le recours à une marque commerciale, ou à une charte de qualité basée uniquement sur des engagements de service.

Seule la certification, s'appuyant sur un référentiel prenant en compte les normes en vigueur, délivrée par un organisme tiers indépendant et accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), est à même de garantir les caractéristiques des produits conformément aux exigences du référentiel.

La marque NF apporte des garanties sur :

- la nature de la matière première (origine bois ou agricole)
- les caractéristiques physiques essentielles (dimension, humidité, pouvoir calorifique, ...)
- les caractéristiques mécaniques (qui contribuent à garantir les performances du produit lors des transferts et du transport).

L'ensemble de ces critères est vérifié par un suivi régulier de la production en usine, couplé à des audits de FCBA. Celui-ci prélève régulièrement des échantillons qui sont analysés dans des laboratoires reconnus (selon le type de produit).

De plus, la marque NF Biocombustibles solides intègre des exigences pour les producteurs mais également pour les distributeurs qui souhaitent garantir la qualité des produits tout au long de la chaîne de distribution jusqu'au consommateur final.



Organisme certificateur :



- ✓ Bûches
- ✓ Granulés
- ✓ Briquettes
- ✓ Charbon
- ✓ Qualité de combustible
- ✓ Performance de chauffage
- ✓ Calibrage et quantité
- ✓ Biocombustible
- ✓ Informations consommateur



Les garanties NF Biocombustibles solides

→ Qualité et confort

Pour améliorer les performances énergétiques et la durée de vie de vos appareils de chauffage, utilisez du bois certifié NF. Que ce soit sous forme de bûches, de briquettes ou de granulés, en faisant ce choix, vous disposerez toujours d'un produit sélectionné pour sa qualité de combustion et régulièrement contrôlé par un organisme indépendant.

→ Ecologique

Le chauffage au bois vous évitera de consommer des énergies fossiles productrices de gaz à effet de serre. Contrairement aux idées reçues, vous contribuerez à l'entretien et au développement durable des forêts.

→ Economique

Le chauffage au bois est une source d'énergie renouvelable peu polluante et de plus en plus compétitive.



Le bois de chauffage certifié, c'est la garantie :

- d'une essence
- d'une humidité
- de quantité



Les granulés (ou pellets) certifiés, c'est la garantie :

- d'une matière première exempte de produit chimique
- de dimensions
- de PCI
- de quantité réduite de fines et de cendres
- d'une masse volumique apparente
- d'une teneur minimale en chlore, soufre et azote



Les briquettes certifiées, c'est la garantie :

- d'une matière première exempte de produit chimique
- de PCI
- de quantité réduite de cendres
- d'une masse volumique apparente
- d'une teneur minimale en chlore, soufre et azote

Retrouvez la liste à jour des titulaires et le référentiel sur

www.fcba.fr

23

titulaires

121 120

mètres³ apparent de
bois de chauffage
commercialisés NF

445 000

tonnes de granulés
commercialisés NF

Contact

Stella Trenty

✉ stella.trenty@fcba.fr

☎ +33 (0)6 35 10 47 99



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

FCBA – Champs-sur-Marne
10 rue Galilée

CS 81050 Champs-sur-Marne
77447 Marne-La-Vallée Cedex 2

+33 (0)1 72 84 97 84

fcba.fr    